

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**GILLES ÉPOUSE VASSAL**

**Martine**

**Membre d'EPCI/Métropole Aix Marseille Provence**

Élu(e) ou nommé(e) le : 09/07/2020

Déclaration déposée le : 04/12/2020 14:40:03

### Renseignements personnels :

Année de naissance : 29/03/1962

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de 02/2018 à 12/2020 Président Commentaire : en cours	2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Agence Technique Départementale d'assistance au service des Communes des Bouches du Rhône (ATD13) de 03/2015 à 12/2020 Président	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) de 11/2015 à 12/2020 Président Commentaire : Madame Martine Vassal, présidente du conseil départemental des Bouches du Rhône est nommée présidente du conseil d'administration de l'ENSOSP au JO du 26 novembre 2015.	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Grand Port Maritime de Marseille de 03/2015 à 02/2019 membre titulaire du conseil de surveillance	2015 : 0 € Brut 2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut 2018 : 0 € Brut 2019 : 0 € Brut
Organisme : Euroméditerranée Etablissement Public d'Aménagement de 11/2015 à 12/2020 Membre titulaire du conseil d'administration	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Cabinet d'expertise Expert automobile judiciaire

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

## 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Adjoint au Maire Ville de marseille de 03/2013 à 05/2016 Commentaire : En tant qu'adjointe au Maire à la Ville de Marseille jusqu'à la démission de cette qualité en mai 2016, la rémunération brute mensuelle était de 4134 Euros environ. Application règles écrêtement.	2013 : 46452 € Net 2014 : 46452 € Net 2015 : 46542 € Net 2016 : 27708 € Net
Conseiller communautaire Marseille Provence Metropole (MPM) de 01/2013 à 03/2015 Commentaire : En tant que conseiller communautaire à MPM, la rémunération brute mensuelle était de 1064 Euros environ.	2013 : 12768 € Brut 2014 : 12768 € Brut 2015 : 3192 € Brut
Conseiller municipal Ville de Marseille de 06/2016 à 12/2020 Commentaire : A la date de la présente déclaration, en tant que conseiller municipal à la Ville de Marseille, la rémunération brute mensuelle est de 2012 Euros environ, soit environ 1540 Euros net avant PAS (référence : bulletin de paie du mois d'octobre 2020). Pour l'année 2020, le montant du cumul de la rémunération en tant que conseiller municipal de 15348 Euros correspond au cumul net imposable à la date du 30 octobre 2020.	2016 : 5333 € Net 2017 : 21400 € Net 2018 : 21 163 € Net 2019 : 18 586 € Net 2020 : 15 348 € Net
Président du conseil départemental des Bouches-du-Rhône de 04/2015 à 12/2020 Commentaire : À la date de la réélection de Martine Vassal à la présidence de la Métropole AMP en juillet 2020, la rémunération cumulée perçue en net en tant que présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône du 1er janvier 2020 au 31 juillet 2020 est de : 29217 Euros. A la date de la présente déclaration, en tant que Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la rémunération brute mensuelle est 5639 Euros, soit environ en moyenne 4563 Euros net avant PAS.	2015 : 40784 € Net 2016 : 61074 € Net 2017 : 66541 € Net 2018 : 57 364 € Net 2019 : 50 281 € Net 2020 : 29 217 € Net
Vice-président metropole Aix Marseille Provence de 03/2016 à 09/2018	2016 : 8797 € Net 2017 : 16681 € Net 2018 : 12051 € Net
Présidente de la Métropole AMP de 10/2018 à 12/2020 Commentaire : À la date de la réélection de Martine Vassal à la présidence de la Métropole AMP en juillet 2020, la rémunération cumulée perçue en net imposable en tant que présidente de la Métropole AMP du 1er janvier 2020 au 31 juillet 2020 est de : 8144 Euros. A la date de la présente déclaration, en tant que Présidente de la Métropole AMP, la rémunération mensuelle, après écrêtement, est d'environ 1260 Euros net avant PAS.	2018 : 3 789 € Net 2019 : 13 982 € Net 2020 : 8 144 € Net

## Observations

En tant que Présidente réélue à la Métropole AIX MARSEILLE PROVENCE depuis le 9 juillet 2020, la rémunération nette mensuelle avant PAS est de 1260 Euros environ.

*Je soussigné Martine Gilles épouse Vassal certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 04/12/2020 14:40:03*

*Signature : Martine Gilles épouse Vassal*